

Motion

Rétablissement d'un poste de gestionnaire au Bureau des personnels des bibliothèques

Les représentants du personnel à la CAP des BAS réunis le 19 novembre 2009 déplorent que la gestion de deux corps, Assistants des bibliothèques et Bibliothécaires adjoints spécialisés, ne soit assuré que par un seul gestionnaire. Ils demandent qu'un second poste de gestionnaire soit à nouveau attribué au Bureau des personnels des bibliothèques.